

CONVENTION de location de jeux

Entre les soussignés :

Raison sociale :

Représentée par :

ADRESSE :

Numéro Siret :

Et,
Raison sociale : Ludothèque RICOCHET.
ADRESSE : Avenue Marinéo, 43600 Sainte-Sigolène.
Contact : Célia Comte 06.70.05.80.20.
Numéro Siret : 487 682 155 00014.

Est conclu la convention suivante :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION :

La convention a pour objet la location ou mise à disposition ponctuelle de jeux, ateliers ou jeux surdimensionnés.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DU LOUEUR :

Le matériel loué est sous l'entière responsabilité du loueur. Il doit revenir dans l'état reçu initialement, propre et complet.

Toute perte ou détérioration de pièces doit être signalée au personnel de la ludothèque qui juge alors de la possibilité de réparation, du remplacement ou du remboursement du jeu ou de la pièce.

En cas de restauration, le loueur s'engage à payer le coût des pièces à remplacer ainsi que le temps de réparation qui sera facturé 50€/heure.

Dans le cas où un jeu serait perdu ou non réparable, celui-ci ferait l'objet, soit d'un remplacement par un jeu identique, soit par le paiement de sa valeur de rachat à neuf.

Le nettoyage du jeu, s'il est restitué sale sera facturé 50€/heure.

ARTICLE 3 - MODALITE DE LOCATION :

La réservation se fait soit par email : anim@ludothequericochet.fr soit par téléphone au 06.70.05.80.20.

Il est recommandé de réserver les jeux au moins 15 jours à l'avance et dans la limite des jeux disponibles.

Après avoir convenu d'un jour et d'une heure, le loueur prendra livraison du matériel au local de la ludothèque, avenue de Marinéo 43600 STE SIGOLENE.

Une copie du bon de livraison listant les jeux emportés sera remis au loueur et signée par ce dernier.

TARIFS :

Le locataire des jeux (privé, association ou autre) doit être à jour de sa cotisation annuelle à l'association.

Jeux standards et ateliers :

Le tarif de location T.T.C par jeu est de 2€ par mois pour les jeux standards (1€ pour les particuliers) ou 3€ par mois pour les ateliers.

Un chèque de caution d'un montant de 500€ sera demandé pour l'ensemble des jeux loués (70€ pour les particuliers).

Cas particulier des jeux surdimensionnés :

Le tarif de location T.T.C par jeu est de 5€ pour un week-end.

Un chèque de caution d'un montant de 50€ par grand jeu emprunté sera demandé à l'enlèvement.

CONVENTION de location de jeux

Fait à _____, le _____.

Ludothèque RICOCHET
Les co-présidentes
Pauline Reynaud Fayolle et
Pauline Gire giraudat

Le loueur,
Représentée par
« lu et approuvé »

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'P' or similar character.A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized 'P' or similar character.